

Paris, le 17 novembre 2005

« Démocratie et déchets radioactifs »

Conférence-débat : « Qui décide quoi, quand et comment ? »

Marseille - jeudi 24 novembre à 18h

**Parc des Expositions et des Congrès – Parc Chanot
Rond Point Prado
Marseille**

Entrée libre

Après les auditions du public de septembre et les réunions à dominante scientifique d'octobre à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, le débat public sur la gestion des déchets radioactifs a entamé une série de conférences-débats autour du thème « Démocratie et déchets radioactifs ». Dans le cadre de ces conférences, le débat fait étape à Marseille (Parc Chanot) le 24 novembre prochain afin d'évoquer une question clé liée à la problématique des déchets radioactifs : « Qui décide quoi, quand et comment ? »

Participeront notamment au débat :

- Monsieur Claude Biraux, député de Haute-Savoie, Premier vice-président de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques
- Monsieur Jean-Luc Bennahmias, député européen, conseiller régional PACA
- Monsieur Bernard Bigot, Haut Commissaire à l'Energie Atomique
- Monsieur Dominique Maillard, Directeur Général de l'Energie et des Matières Premières au ministère délégué à l'Industrie
- Madame Michèle Rivasi, professeure agrégée de biologie, fondatrice de la CRIIRAD
- Monsieur Yves Le Bars, Ingénieur général du Génie Rural des Eaux et des Forêts, expert international
- Madame Carmel Létourneau, ministre canadien des ressources naturelles

Marseille, Parc Chanot : une étape dans le tour de France des arguments

Septembre - octobre : des préoccupations du public à l'examen des choix scientifiques...

Lancé début septembre, le débat public sur la gestion de déchets radioactifs a débuté par des auditions du public à Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Pont du Gard et Cherbourg. Ces réunions, qui avaient pour vocation de donner la parole aux populations concernées par le sujet, ont permis à la Commission particulière du débat public (CPDP) de faire un premier inventaire des questions et préoccupations des citoyens, notamment en termes de faisabilité, de dangers et de risques pour la santé, pour l'environnement et pour les générations futures.

En octobre, trois journées organisées à Paris à la Cité des sciences et de l'industrie, ont permis au public et aux différents acteurs du nucléaire de dialoguer autour des questions scientifiques et techniques posées par la gestion de ces déchets et des préoccupations exprimées par les populations lors des auditions du public : la localisation et la gestion actuelles des déchets nucléaires, les risques pour la santé, les trois axes de recherche et les perspectives dégagées, le retraitement, les conséquences en termes de déchets de différents scénarios d'arrêt ou de poursuite du nucléaire, etc.

Novembre : ...et à la gouvernance

Le débat se poursuit en novembre avec une série de conférences-débats sur le thème « Démocratie et déchets radioactifs » à travers laquelle la Commission Particulière du débat public souhaite que soient abordées les questions de société liées à la gestion de ces déchets auxquelles la France est et sera confrontée demain. Deux conférences, organisées à Joinville (Haute-Marne) et à Caen, ont déjà eu lieu ; à Nancy, le 18, sont traitées les questions de l'équilibre entre les générations et de l'équilibre entre les territoires à travers les thèmes de la pérennité de la mémoire et du gardiennage et de la pérennité des financements.

Pour répondre aux interrogations et préoccupations exprimées depuis le début du débat, le ministère de l'Industrie s'est progressivement forgé une règle de comportement en matière de prise de décision sur la gestion des déchets radioactifs: « avancer sans brûler les étapes, évaluer en toute indépendance, s'arrêter si nécessaire ». Cette règle de gouvernement est peut-être la seule qui permette d'appliquer les principes de gouvernance, c'est-à-dire à la participation des acteurs concernés à la préparation des décisions.

A la lueur de cette nouvelle règle, la conférence-débat de Marseille sera l'occasion de rappeler les choix qui resteront à faire après 2006 en matière de gestion des déchets radioactifs ainsi que leurs principaux tenants et aboutissants techniques et sociaux et de dresser un panorama des dispositions adoptées à l'étranger.

Les comptes-rendus de toutes les réunions publiques sont disponibles sur le site Internet du débat : www.debatpublic-dechets-radioactifs.org.

Contacts presse :

Hélène Saint-Raymond : 01 49 09 85 77 – helene.saint-raymond@tbwa-corporate.com

Dominique Danaë : 01 49 09 25 81 – dominique.danae@tbwa-corporate.com

Fax : 01 49 09 27 09